L'ACI à Lausanne : des coopérateurs proposent la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'habitation

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 11: **Une grande enquête de l'Office cantonal du logement. Premier cahier**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125080

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ACI à Lausanne

Des coopérateurs proposent la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'habitation

La première des nombreuses conférences préliminaires qui ont eu lieu du 3 au 8 octobre à Lausanne, avant l'ouverture du congrès de l'Alliance coopérative internationale, a été celle de l'habitation, et elle s'est réunie sous la présidence de M. H. Ashworth (Grande-Bretagne). Elle a voté une résolution proposant aux Nations Unies de créer une organisation spécialisée pour l'habitation, comme il en existe déjà pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour l'éducation et les sciences (Unesco), pour la santé (OMS), etc.

Cette proposition surprendra peut-être par sa nouveauté, mais, tout bien pesé, on reconnaîtra qu'elle est pleinement justifiée.

Comme on l'a relevé au cours de la conférence, le problème de l'habitation, qui est un problème à la fois économique et social, a de multiples répercussions sur le niveau de vie, sur la stabilité de la monnaie et jusque sur les mœurs, sur la famille, sur l'éducation de l'enfant. Ce problème se pose dans tous les pays, aussi bien dans les pays neufs et les pays en voie de développement que dans les pays hautement industrialisés. Ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons appris, de la bouche d'un délégué à la conférence, qu'un tiers de la population des Etats-Unis est mal logée. En Suisse aussi, du reste, la pénurie de logements reste aiguë, du moins dans les villes, et les Genevois en particulier en savent quelque chose...

L'importance de ce problème ne fait qu'augmenter au fur et à mesure que la population du globe s'accroît. Il est illusoire de s'imaginer que les choses vont s'arranger d'elles-mêmes.

Les coopératives d'habitation, avec ou sans l'appui des pouvoirs publics, apportent à ce problème une solution valable et leur activité mérite d'être appuyée; mais l'ampleur du problème, à l'échelle mondiale, les dépasse. Plusieurs organisations – gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales – vouent la plus sérieuse attention à ce problème. C'est le cas de la Commission économique pour l'Europe, qui s'est livrée à des études approfondies et qui a publié toute une documentation à ce sujet. C'est le cas aussi du Conseil économique et social des Nations Unies, de l'Organisation internationale du travail. Le logement insalubre ayant des répercussions sur la santé, la question intéresse aussi l'OMS.

Il faudrait coordonner les divers efforts qui se déploient dans ce domaine; et cela, seules les Nations Unies sont capables de le faire.

C'est sur la proposition de M. Wallace Campbell (Etats-Unis) que la conférence a voté à une forte majorité cette résolution demandant la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'habitation. Au cours de son intervention, M. Campbell a fait remarquer que les organisations spécialisées des Nations Unies n'ont pas été créées toutes en même temps, mais qu'elles ont vu le jour successivement. Rien ne s'oppose à la constitution d'une institution nouvelle.

Cette résolution de la Conférence de l'habitation sera transmise à l'exécutif de l'Alliance pour être adressée aux organes compétents de l'ONU. Rappelons ici que l'Alliance coopérative internationale est la plus importante des organisations non gouvernementales faisant partie des Nations Unies.